

CAMPAGNOL ET TAUPES REGLEMENTATION & LUTTE ALTERNATIVE

OBJECTIF

1

- Connaître la réglementation**
- Identifier les différentes méthodes de lutte alternatives**
- Les méthodes de lutte sur le terrain**

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire.

La formation est organisée avec une demi-journée en salle et une demi-journée sur le terrain dans des zones infestées

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre Réglementation
 - Cadre réglementaire français
 - Modalité d'identification de la pression sanitaires
 - Réglementation phytosanitaire et méthode de comptage
 - FMSE pour les exploitants agricoles dans les zones concernées
 - Sources d'informations

- Chapitre connaissance des ravageurs
 - Comment différencier les taupes des différents campagnols
 - Connaître les cycles biologiques des ravageurs
 - Identification des périodes d'activité
 - Identifier les territoires propices à l'installation des ravageurs

- Chapitre Méthodes alternatives
 - Identification des différentes techniques alternatives
 - Critères de choix

- Autoévaluation

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film
- Présentation des matériels alternatifs et application sur le terrain
- Echanges d'expériences

2

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PRE REQUIS

- Aucun

PUBLIC CIBLE

- Responsables et agent d'entretien d'espaces verts
- Paysagistes
- Tout gestionnaire d'espace présentant des campagnols et/ou des zones à risque
- Agriculteurs

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

Eychenne Nathalie

Tarif de la session

- Tarif individuel : 200 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter